



Syndicat National **FORCE OUVRIERE**
Des Finances Publiques

Section de la Haute-Garonne

CAPL no 3 du 15 Juin 2018 : Mutation Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Les agents des Finances publiques ont montré toute leur détermination lors des dernières mobilisations de fonctionnaires pour faire entendre leur mécontentement et leur colère face aux décisions gouvernementales telles que le report d'une partie de PPCR, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG, le gel du point d'indice... Ils ont aussi exprimé leur inquiétude concernant la réforme des retraites en préparation et les décisions qui seront prises suite aux conclusions de CAP 2022, véritable offensive contre le Service public, le statut général et les statuts particuliers.

Ils s'attendent et redoutent l'ampleur des prochaines suppressions d'emplois qui seront annoncées à l'automne et où la DGFIP sera le principal pourvoyeur pour les fonctionnaires d'Etat. En effet, ce sont plus de 20 000 emplois qui ont disparu depuis la fusion dans notre Direction... et l'objectif affiché du gouvernement est d'en supprimer 50 000 sur le quinquennat. Ces chiffres vertigineux font craindre le pire aux personnels qui vont de plus en plus être asphyxiés par la pénurie de moyens humains qui vont avoir des conséquences désastreuses sur leurs conditions de travail avant de subir les fermetures de postes et les restructurations.

C'est dans ce contexte que se réunit notre CAPL de mutation aujourd'hui.

Nous constatons que malgré l'apport de 18 emplois nouveaux (30 arrivées et 12 départs), la situation des effectifs des cadres C pour notre département est de - 52,3 emplois. A ce chiffre, il faut retrancher les 32 primo-affectants qui ont intégré la DGFIP le 11 juin et arriveront dans nos postes et services début août. Avec les recrutements locaux (pactes et recrutements handicapés), notre département présentera alors un déficit d'emplois de C de 13,6 après mouvement national. Ce déficit va s'aggraver mécaniquement jusqu'au 1^{er} septembre 2019. Encore une fois, l'Administration anticipe les suppressions d'emplois du prochain Projet de Loi de Finances.

Par ailleurs, ces vacances d'emplois sont un facteur de fragilisation de certains services, fragilisation qui sert de prétexte à l'administration pour opérer des restructurations, des fermetures, sous couvert de la préservation du bien être des personnels. Il est évident que le bien être, la qualité des conditions de vie au travail ne sont plus prioritaires, bien au contraire.

Ainsi l'exemple du projet d'adaptation des structures du réseau (ARS) 2019 est frappant. Sa communication tardive le 1^{er} juin, soit près d'un mois après la date limite du dépôt des demandes de mutation (fixée au 3 mai) n'a pas permis aux agents concernés de solliciter un poste vacant qui aurait pu les intéresser. Ils devront désormais se contenter du rôle de liquidateur de leur service ce qui est loin d'être valorisant.

En conclusion, les élus FO-DGFIP 31 espèrent qu'ils pourront jouer pleinement leur rôle au sein de cette CAPL et que celle-ci leur permette de faire aboutir les demandes des agents y compris celles à caractère social.

FO-DGFIP vous rappelle ses revendications :

- la création de 2 véritables mouvements par an,
- que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est demandé par un agent,
- le recrutement de l'intégralité des listes complémentaires à tous les concours A, B et C plutôt que le recours à des contractuels,

Et, bien entendu :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création de postes à hauteur des besoins des services,
- le maintien du maillage territorial dans l'intérêt du Service public et de ses usagers.